

• BULLETIN ANNUEL •
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
• De la Dordogne •

COMPTÉ RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 29 Décembre 1906



LISTE GÉNÉRALE
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1907



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

—
1907



BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
DE LA DORDOGNE

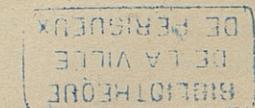
COMPTE RENDU
de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 29 Décembre 1906

LISTE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1907

Exclu du Prêt
Bulletin n° 8 BPZ 5728
P2-586



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

B.M. DE PERIGUEUX



1907



SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 29 Décembre 1906

Le samedi 29 décembre 1906, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville de Périgueux, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne.

La réunion était présidée par M. le Marquis de Fayolle, vice-président, assisté de MM. Sarazanas, vice-président ; Bertoletti, secrétaire général ; Daniel, secrétaire adjoint ; Hepper, trésorier ; Pasquet, le Dr Ladevi-Roche, Mauraud, le Commandant Brecht et le Capitaine Réghéere, membres de la Commission administrative.

Etaient présents, ou régulièrement représentés, les membres de la Société dont les noms suivent :

MM. A. Auché, A. Bertoletti, F. Bosche, Philippe

Bourdichon, A. Bourgoin, le Commandant Brecht, R. Château, L. Daniel, G. Darnet, F. Dubost, J. Dupuy, le Marquis de Fayolle, E. François, L. Gaillard, G. Gautier, L. Hepper, A. Labrousse, le Docteur Ladevi-Roche, J. Laparre, E. Laussinotte, L. Lavaud, L. Malivert, R. Marey, M. Matosès, P. Mauraud, C. Merlaud, F. Milet, A. Mitteau, M^{lle} V. Moreau, MM. le Baron de Nervaux, G. Pasquet, L. Peynaud, J.-J. Peyrot, E. Planté, R. Porentru, C. Pouyaud, Th. Roudergues, le Capitaine Réghéere, G. Raynaud, le Baron de Saint-Paul, M^{me} la Marquise de Sanzillon, MM. G. Sarazanas, A. Tenant, M^{mes} de Verninac de Saint-Maur, la Comtesse de Verthamon, MM. H. Veyssel et F. Villepelet.

M. le Président constate que le nombre des Sociétaires présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs écrits déposés sur le Bureau, est supérieur au quart des membres de la Société ; en conséquence, il déclare l'Assemblée constituée, selon les prescriptions des articles 58, 61, 62 et 63 des Statuts, pour délibérer valablement.

Il donne lecture d'une lettre par laquelle M. Peyrot, président, manifeste tous ses regrets d'être retenu à Paris et de ne pouvoir, comme il le désirait, se trouver au milieu de ses collègues de l'Assemblée générale.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale, M. le Président invite M. Bertoletti, secrétaire général, à faire le rapport annuel, moral et financier, concernant la Société.

Le rapporteur s'est exprimé en ces termes :

Messieurs et chers Collègues,

La vie de notre Société, durant l'année qui va finir, a été calme et paisible, et cette vie tranquille, faite de repos et de recueillement, est bien celle qui convient aux organismes qui ont, comme le nôtre, besoin d'accumuler des forces et de s'entraîner à suivre de nouvelles étapes. Et la première de ces étapes à parcourir s'ouvre bien près de nous, puisqu'il va falloir songer, dès les premiers jours de 1907, à organiser la neuvième exposition des Beaux-Arts de la Société.

Aussi, bien légère est-elle, l'honorables mission qui m'incombe en ce moment, de vous rapporter, au nom de la Commission administrative, les faits et gestes survenus dans la famille sociale, depuis notre Assemblée générale de l'an dernier.

Et il y a des événements heureux à enregistrer et, aussi, il y en a de tristes.

Au sujet des premiers, nous commencerons en citant deux nouveaux membres accueillis au sein de la Société en 1906 : M. Maurice Rougier, contrôleur des contributions directes, et M. L. Benoît, trésorier-payeur général. Qu'ils soient les bienvenus et que leur exemple trouve des imitateurs nombreux !

Puis, nous avons à nous réjouir d'avoir vu plusieurs des nôtres être l'objet de flatteuses distinctions honorifiques : MM. Aubin Bourgoin et Paul Mauraud ont été promus au grade d'Officiers de l'Instruction publique ; MM. Roger Buisson, Edouard Laussinotte et Louis Simon, ont été nommés Officiers d'Académie ; M. Louis Peynaud a été promu Officier du Mérite agricole, et M. Emile Mazy a été nommé Chevalier du même ordre.

Heureux de voir ainsi hautement récompensés les mérites de ces collègues aimés, nous leur enverrons d'ici nos plus chaudes félicitations.

Par contre, c'est avec une douleur bien vive que nous avons à rappeler la mort de deux sociétaires.

Presque au début de l'année disparaissait Auguste Dorson qui, attaché depuis de longues années à l'une des principales maisons industrielles de Périgueux, savait charmer tous les moments libres que lui laissaient ses absorbantes occupations professionnelles, en cultivant aussi bien l'art musical que l'art pictural.

Quelques mois après, un autre cruel deuil nous frappait par le décès d'Ernest de Lacroisille, qui fut avocat brillant, bâtonnier de l'ordre et conseiller général de la Dordogne, rompu aux affaires publiques. Il était des nôtres depuis la fondation de la Société et, à notre œuvre il donna, à maintes reprises, des preuves du plus vif attachement.

Envolés vers le monde de la paix éternelle, nos collègues aimés laissent au milieu de nous un souvenir qui durera, et nous avons à cœur d'exprimer aujourd'hui, Messieurs, nos sentiments de bien sincère condoléance à leurs familles si éprouvées.

Au printemps dernier, le Congrès des Sociétés savantes et la Session annuelle des Beaux-Arts ont eu lieu à Paris. Nous n'en dirons rien pour notre part, mais vous n'aurez rien à perdre en ce silence. Vous y gagnerez beaucoup, au contraire, puisque vous aurez le plaisir délicat d'entendre tout à l'heure, sans qu'il soit défloré, développer ce sujet par notre savant collègue M. le D^r Ladevi-Roche, dont la parole ornée est toujours un régal exquis.

Pour l'année 1907, le Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Montpellier pendant la semaine de Pâques, et la Session annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements aura lieu à Paris la semaine qui suivra la Pentecôte.

Comme toujours, M. le Ministre invite notre Société à se faire représenter à ces réunions, et l'Assemblée va être appelée, en cours de séance, à désigner ses délégués.

L'état financier de la Société, tel qu'il résulte de la soigneuse gestion de notre bon trésorier, M. Hepper, est le suivant :

Entrées :

Reliquat en caisse au 31 décembre 1905.....	1.283 ^f 25
Cotisations recouvrées pour 1906.....	1.390 »
Don de M. G. Sarazanas.....	100 »
Intérêt des fonds placés.....	46 50
Location de toles ondulées.....	30 »
Total.....	2.849 ^f 75

Sorties :

Imprimeurs, frais de bureau et autres.....	172 ^f 25
Affranchissement du Bulletin.....	18 »
Frais de recouvrement.....	33 80
Loyer et assurances.....	93 40
Remboursement du bon n° 29, relatif à la Galerie démontable.....	50 »
Intérêts payés aux mêmes bons	8 »
Total.....	Fr. 375 ^f 45

Balance :

Entrées.....	2.849 ^f 75
Sorties.....	375 45
Reste en caisse.....	Fr. 2.474 30

Il convient d'ajouter à cette somme celle de 290 francs, qui résultera du recouvrement à opérer de cotisations en retard.

Le bilan social, à la fin de la présente année 1906, est donc :

Actif :

Fonds en caisse.....	2.474 ^f 30
Matériel de la galerie des Expositions.....	(Mémoire)
Tringles en fer pour soutenir les tableaux placées à l'école	
Lakanal.....	(Mémoire)
Cotisations à recouvrer	(Mémoire)
Total, sauf mémoire.....	2.474 ^f 30

Passif :

Bons à rembourser sur la galerie des Expositions.....	2.650 »
Intérêts dus à ces bons.....	(Mémoire)
Total, sauf mémoire.....	2.650 »

La Commission administrative demande, Messieurs, votre approbation des comptes et du bilan, tels qu'ils viennent de vous être exposés.

La tâche du rapporteur, en ce qui concerne l'année 1906, se termine ici. Il vous reste à vous faire part de la décision, prise par la Commission administrative, d'organiser, pour être ouverte en mai 1907, la neuvième exposition des Beaux-Arts de la Société.

Ainsi que nous le disions au début de ce rapport, c'est une prochaine et importante étape à couvrir par la Société. L'année 1907 sera pour elle une période de travail intense, que nous espérons utile et productif, et nos efforts seront largement récompensés si nous parvenons par la manifestation d'art que nous allons produire, à éléver, au sein de nos concitoyens, le niveau de l'éducation artistique.

Nos forces seules ne suffiraient pas à supporter les lourdes charges afférentes à l'organisation d'un Salon périgourdin beau et bien rempli d'œuvres d'art de choix.

Mais nous avons à la tête de la Société, notre éminent président, M. Peyrot, qui déjà s'apprête à nous procurer de bons tableaux et à nous aider de tout son pouvoir, qui est grand. Nous avons confiance dans l'appui habituel et si nécessaire des administrations publiques.

La Municipalité de Périgueux, le Conseil général de la Dordogne et l'Etat, auxquels nous faisons appel en faveur de notre œuvre de décentralisation artistique, voudront bien continuer à nous soutenir. Grâce à toutes ces bonnes volontés réunies, nous pouvons assurément compter sur un IX^e Salon périgourdin aussi intéressant, aussi brillant et aussi instructif que l'ont été les précédents.

Et c'est de cette manière, Messieurs et chers Collègues, que le but utilitaire de cette nouvelle fête de l'art en ce beau Périgord, sera rempli selon nos souhaits les plus chers d'apôtres zélés de la noble cause artistique !

Périgueux, le 29 décembre 1906.

Le Secrétaire général,

A. BERTOLETTI.

Par deux votes successifs, émis à l'unanimité, l'Assemblée approuve l'état financier résumé dans ce rapport et les conclusions qu'il formule.

Sur la proposition de M. le Président, des remerciements sont votés à l'adresse du Trésorier et du Secrétaire de la Société.

La parole est ensuite donnée à M. le Dr Ladevi-Roche, qui a bien voulu préparer un rapport au sujet du dernier Congrès annuel des Sociétés savantes, dont les séances ont eu lieu à Paris, au mois d'avril 1906.

Voici le texte de l'intéressant et très littéraire travail de M. le Dr Ladevi-Roche :

Messieurs,

Vos délégués, colombes fidèles de l'Arche, toujours agitée par les flots, mais jamais submergée, serviteurs dévoués de vos hautes pensées, après avoir rempli, sans tenir compte des obstacles, la mission dont vous les aviez chargés, reviennent vers vous, vous rapportant le rameau vert : rameau d'espérance, rameau disant le soleil, racontant les terres nouvelles conquises, faisant monter devant vous l'aube éternelle des firmaments de toutes les beautés.

Qu'ils viennent de nos provinces lointaines, qu'ils arrivent de la capitale, dont le cœur, grâce aux progrès de la science, bat chaque jour plus près de nous, qu'importe. Si les milieux changent, le travail, sur notre terre, demeure toujours le même. Glorifier la Patrie, en exhumant du passé les grandeurs oubliées, en saluant heureux, aux horizons lointains, les astres nouveaux, âmes artistes qui se lèvent à notre ciel.

Messieurs, si les Congrès des Sociétés savantes, se tiennent tantôt à Paris, tantôt aux provinces de France, n'allez pas croire à un désir de changement à je ne sais quel esprit de nouveauté bien capable d'agiter les âmes vulgaires.

A suivre de si frivoles pensées l'esprit ferait fausse route. Combien plus grand le mobile, combien plus élevée la raison de ces changements annuels.

Le grand mouvement de décentralisation, qui s'opère heureux, sous nos yeux, depuis plus d'un demi-siècle, ce mouvement fécond en tant de progrès, corne d'abondance d'où coulent chaque jour tant de réformes désirées, les Sociétés savantes ne sauraient l'ignorer ; grandeur incontestée de l'esprit de notre pays, ne sont-elles pas les premières à l'aimer et à le mettre en pratique ?

Chères provinces, vous êtes les racines nourricières de l'arbre de la science et de la beauté qui croît somptueux, pour la gloire

de notre France. Dans le silence des années, dans l'oubli des jours, à l'ombre des clochers séculaires, combien d'excellents esprits, sans autre uniforme que celui du désintéressement le plus absolu, se vouent sévères aux recherches les plus pénibles comme les plus méritoires.

A les visiter, un charme profond vous envahit. Tant de mérites si discrets vous gagnent, vous séduisent. Des vies entières consacrées volontaires aux travaux les plus abstraits, quoi de plus touchant, de plus digne de notre admiration ?

Cette décentralisation, si justement désirée par les plus nobles esprits, ne trouve-t-elle pas auprès des Sociétés savantes, satisfaction entière ? L'Etat, chaque jour, plus jaloux de ses prérogatives que les gouvernements les plus absous, veut bien, en leur faveur, oublier sa toute puissance. Il ne dicte pas d'ordres, il n'impose pas ses volontés. Il se contente de rédiger, à l'intention de nos Sociétés, un large programme, vaste, embrassant toutes les connaissances humaines. Ainsi l'Etat n'est plus parmi nous que le cicerone bienveillant, offrant ses services, indiquant parmi tant de routes, les plus praticables ; beaucoup de voyageurs et des plus illustres aiment mieux l'imprévu. Qui parmi nous, même l'Etat, oserait leur en faire un crime ?

C'est encore cette idée de décentralisation qui a voulu partager entre Paris et la France les sessions annuelles du grand parlement scientifique de France. A tout réserver à Paris, quel danger et quelle erreur. Mais aussi, à rester éternel assis au foyer de la province, n'y a-t-il pas bien des périls ? La province c'est la racine savoureuse, allant chercher aux terres les plus obscures sa nourriture seule capable d'alimenter vigoureux l'arbre de la Science et du Beau, comment se passer d'elle ?

Paris c'est l'arbre en fleur. La résultante de tant de travaux profonds et cachés, le parfum qui monte du jardin embaumé sans souci des labeurs et des peines de tant de pauvres jardiniers, morts, oubliés.

Messieurs, saluons avec respect cette grande idée, le partage régulier et nécessaire entre Paris et la Province. La province, en recherchant obstinée et honnête les documents qui sont la source la plus pure de l'art en France, nous rend les plus grands services ; à nous retrouver de temps en temps à Paris, centre incontesté de lumières, quoi de plus délicieux ?

Comment faire un pas dans la capitale des affaires, de l'industrie, du commerce, mais avant tout dans la cité mondiale, universelle, de

1904-1914
1914-1918
1918-1920

l'art, sans sentir s'éveiller au fond de soi-même, les plus hautes pensées. A parcourir ses rues, ses places, ses squares, ses boulevards, les souvenirs des grandeurs de la Patrie, à chaque pas, se présentent vivants devant vous. Là, Corneille glorificateur incomparable des races latines, composa le Cid, plus loin Molière semble dicter le Misanthrope, Lafontaine tout près de lui cause familier avec les animaux de nos campagnes ; sur ces terrains aujourd'hui bouleversés, se dressait l'atelier où Philippe de Champaigne, peignait les nobles femmes de religion que nous voyons aujourd'hui au Louvre, et sous les arbres du Luxembourg, allées aimées des chartreux d'autrefois, erre encore l'ombre de Lesueur composant pensif l'admirable légende de St-Bruno. Partout les statues des hommes mémorables des temps passés forçant nos pensées à les suivre sans pouvoir les atteindre, partout les pierres, les marbres, les bronzes criant la grandeur de la Patrie, cette mère des flancs dont nous sommes sortis.

Oublier Paris, le méconnaître, quand nous le voudrions, le pourrions-nous ? Montaigne en sa bonne ville de Bordeaux, petite semblance de la cité première, le regrette. M. le maréchal de Montluc, songeant vieilli en son gîte d'Agenais, se demande pourquoi il n'a préféré ce séjour lumineux aux brouillards par trop épais de sa province. Paris a l'enseignement des choses. A quelque branche de la science qu'on appartienne, ne trouve-t-on pas à Paris réunis tous les chefs-d'œuvre de l'art et de la pensée ?

Ainsi, en rappelant tantôt à Paris, tantôt aux provinces, les Sociétés savantes, l'Etat fait concourir librement les deux forces les plus dignes d'intérêt de notre pays, les intelligences d'élite de nos départements et les lumières éblouissantes de la capitale.

Si le public vulgaire, trop attentif le plus souvent aux vaines nouvelles sorties chaque matin du cerveau des publicistes, ne porte qu'une attention passagère aux travaux de nos savantes compagnies, votre effort demeure quand même, ajoutant sans cesse, grâce à leurs recherches patientes, une nouvelle pierre au magnifique édifice construit de leurs mains.

A suivre au détail, Messieurs, chaque année tant de travaux, tant de recherches, de découvertes si dignes d'intérêt, combien d'heures, peut-être de jours, faudrait-il demander à vos rapporteurs ; ne craignaient-ils pas, par un aussi long exposé, de lasser votre attention fut-elle la plus soutenue ?

Comme à nos musées surchargés de chefs-d'œuvre, il faut passer vite, heureux encore si, après cette revue de tant de grandeurs, il

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

nous était donné de conserver gravées fidèles en nos mémoires, les œuvres les plus dignes d'intérêt.

Ce qui surtout nous frappe, et nous met au cœur un contentement secret, c'est le grand souffle patriotique qui anime tant de chercheurs obstinés, jaloux de faire revivre, réapparaître à nos yeux, les magnificences lointaines de notre chère patrie.

Dans cet ordre d'idées, les archéologues, cette année, grâce aux inscriptions recueillies en Gaule et en Algérie, nous montrent le grand nombre de soldats, d'officiers de notre pays participant glorieux aux événements militaires de leur temps. Ainsi autrefois, comme aujourd'hui, les hommes nés sur notre sol, concouraient justement honorés, aux expéditions lointaines.

Quand nos archéologues d'Afrique ou de Gaule délaissent pour un moment les recherches glorieuses des fastes militaires de nos ancêtres aux pays lointains, d'autres exhument de terre les ruines d'Alesia, suprême expression de la suprême volonté de nos pères.

Remparts détruits, gonds des forteresses, puits et souterrains, boutons de bronze ou de verre, la Société de Semur, en fouillant le mont Aunois, a mis au jour, placé en lumière, mieux que les commentaires de César, les phases suprêmes de cette lutte gigantesque qui vit aux prises le colosse Romain et le libre Gaulois.

Combien précieux ces renseignements qui éclairent d'un jour nouveau les œuvres de notre race, qui montrent sensible la persistance des aptitudes des hommes de notre pays aux choses de guerre.

Des affaires militaires si nous passons aux finances, là encore, grâce aux travaux du dernier Congrès, nous trouvons des renseignements qui jettent sur les grands problèmes de l'impôt, les éclaircissements les plus heureux. Autrefois, comme à présent, les meilleurs esprits recherchaient les moyens de procurer à l'Etat les ressources indispensables à son bon fonctionnement, tout en allégeant autant que possible les charges des contribuables. Le problème que nos pères avaient eu tant à cœur de résoudre, se présente devant nous aussi nuageux, aussi compliqué que par le passé. Impôt foncier, impôt sur le revenu, impôt global, toutes ces mains blanches ou noires, douces ou crochues, mises par l'Etat sur le produit du travail, nos ancêtres, les archives provinciales en font foi, les connaissaient aussi bien que nous et comme nous, sans jamais le rencontrer, ils étaient toujours à la recherche de l'impôt idéal dont beaucoup parlent mais que personne jusqu'à présent n'a découvert.

Après la guerre, les finances, voici l'hygiène aussi nécessaire aux peuples que les bonnes lois et malheureusement aussi rare. Assurer à chacun de nous, dans un aussi vaste pays que le nôtre, au milieu de races et de professions si diverses, le meilleur des milieux propre au développement et à la conservation de la vie, quelle œuvre fut jamais plus étendue et aussi plus méritoire. Epuration des eaux potables, transformation des logements insalubres, assainissement des grandes villes comme des plus humbles bourgades, alimentation saine et à bon marché, enfin mise en valeur constante, sous quelque forme qu'elle se présente, de la force humaine. Les membres du Congrès, médecins ou économistes, se sont efforcés, sans pouvoir toujours y réussir, de jeter sur ces questions si considérables et encore si obscures, l'éclatante lumière de la science ! Pauvres forces humaines, combien, hélas ! faute d'hygiène, périssent inutiles à elles-mêmes, inutiles aux autres et qui bien employées auraient pu produire des œuvres profitables à tous.

Messieurs, si tant de travaux, embrassant toutes les connaissances humaines, se lèvent magnifiques devant vous, la Section des Beaux-Arts n'est pas moins fertile en études aussi profondes que précieuses. Vitraux, orfèvrerie, dentelles, racontant en leurs fils menus les détails curieux de la vie d'autrefois, tableaux, gravures, sculptures, statues, aucun genre, parmi tant de monuments si considérables, n'échappe à l'examen scrupuleux des membres du Congrès des Beaux-Arts. Chaque province apporte son contingent. Les uns racontent les merveilles de nos antiques basiliques, expliquent le sens caché de tant de figures surprenantes, tantôt suspendues aux chapiteaux, tantôt encombrant les portiques, d'autres font défiler sous nos yeux les portraits des abbesses les plus fameuses de France, ou bien nous disent les peintres disparus, leur vie, leurs gloires, plus souvent leurs infortunes ; musiciens, calligraphes, miniaturistes, maîtres d'œuvres de toute sorte, grâce aux travaux du Congrès, chacun émerge à son tour de l'injuste oubli qu'avait amassé sur lui la poudre des jours.

En présence de tant de richesses artistiques que révèlent de plus en plus nombreuses les travaux des Sociétés des Beaux-Arts, le Congrès a émis à l'unanimité un vœu auquel nous ne saurions trop nous associer :

Il a convié toutes les Sociétés artistiques de France à dresser un inventaire général des trésors d'art de notre grand pays. Sans doute l'œuvre est immense et devant une telle tâche les esprits les plus décidés hésitent et sont tentés de reculer. Elle est cependant indispensable, elle n'est pas au-dessus de nos forces. L'Allemagne nous

donne l'exemple. Elle publie chaque année, commune par commune, village par village, un catalogue très parfait des œuvres d'art de ce grand pays. Ne rougirions-nous pas de nous laisser distancer, sur un terrain que nous connaissons aussi bien que personne, par des voisins toujours jaloux d'occuper en tout, aux yeux du monde, la meilleure place !

A ce grand travail, combien d'avantages. En feuilletant la table de ce grand inventaire, chaque artiste, suivant l'inspiration qui le remplit, peut trouver pour la création de son œuvre, les renseignements les plus indispensables comme aussi les plus utiles. Autre avantage dont l'importance ne saurait vous échapper. Aujourd'hui, où malheureusement les détournements ne sont que trop nombreux, non seulement dans nos grandes collections, mais aussi dans les églises, dans les demeures particulières, n'y a-t-il pas là une garantie des plus précieuses ? Comment mettre en vente, céder à une ville étrangère, à un riche amateur toujours en quête d'une heureuse trouvaille, un objet dont le catalogue renferme la description exacte et dont nul par conséquent ne saurait ignorer la provenance ? Travail de longue haleine, de pénibles labeurs, fruit des veilles des esprits les plus modestes comme les plus illustres, auquel nous devons tous contribuer et qui offre à chacun de nous un champ tellement étendu que nous pouvons tous nous mettre dès à présent à l'ouvrage, sans craindre jamais d'épuiser une mine aussi féconde.

Messieurs, à développer devant vous le vaste panorama des Congrès des Sociétés savantes, à vous montrer les admirables travaux de ce parlement de lumière où chaque délégué prépare pour la plus grande gloire de la France les œuvres les plus élevées, votre rapporteur partage justement les sentiments de fierté qui viennent à tous en présence d'œuvres impérissables, source si pure de la grandeur de la France ; et, s'il éprouve un regret, c'est de ne pouvoir arrêter plus longtemps vos pensées sur des travaux dont chacun mériterait une analyse profonde et soutenue.

Le grand mouvement d'esprit qui s'opère aujourd'hui dans notre pays et auquel les Congrès impriment une si vive impulsion, nous est d'autant plus précieux qu'il correspond plus qu'ailleurs au génie de notre province.

Si quelques esprits superficiels ont accusé les habitants des bords de l'Isle ou de la Dordogne d'indifférence en matière d'art, les monuments admirables qui couvrent notre pays ne sont-ils pas là pour les démentir ? Déjà aux cavernes des Eyzies nous rencontrons une académie primitive de peinture et de sculpture. Les armes

trouvées aux tombes des chefs gaulois sont souvent décorées avec art. A peine le tumulte de la conquête romaine est-il apaisé, et toutes les cités de notre région rivalisent de luxe et de grandeur dans la construction des temples, des théâtres, des palais qui les décorent. La pioche ne saurait entamer le sol de notre vieille cité de Vésone sans mettre au jour des marbres, des autels, des statues, tout un monde inouï et somptueux de mosaïques et de sculptures. Si les barbares ont renversé tant de merveilles, ils n'ont pu détruire l'art que nul ne peut atteindre. Aux temples païens succèdent les Basiliques, écho de l'Orient, plus près de nous à cette époque qu'aujourd'hui ; l'art se transforme encore, jaloux de traduire plus fidèle, s'il se peut, la pensée chrétienne, il est gothique ; les colonnes jaillissent sveltes du sol, enguirlandées de fleurs à leur sommet, découpant silencieuses les mystérieuses lumières que laissent filtrer les vitraux multicolores ; aux cloîtres romans trop sévères succèdent les cloîtres si délicieusement ornés dont Cadouin nous offre un si bel exemple.

Et de nos jours si nous n'avons pas surpassé nos pères, ne les suivons-nous pas glorieux dans le chemin qu'ils ont tracé ? Jetez les yeux autour de vous, voyez ces palais élevés à la justice, ces nouvelles églises, ces riches demeures, ces musées somptueux s'emplissant chaque jour de nouvelles richesses grâce à l'activité de leurs précieux directeurs, ce monde de statues qui continuent au milieu de nous les générations disparues et nous racontent leurs grandeurs.

Messieurs, si les Congrès réveillent l'esprit de l'art dans toute la France, votre Compagnie, dans notre chère province, n'en est pas moins méritante puisqu'elle donne chaque jour un peu plus de force à ce génie des Beaux-Arts qui, sans votre assistance, succomberait quelquefois à l'envie du sommeil.

Le prince de la couleur, Rubens, avait pris pour devise : *Arte Robur*. Il voulait dire : Non, la force des artistes n'est ni dans les faveurs du gouvernement, ni dans l'appui des grands, ni dans les idolâtries populaires. La force des artistes repose tout entière sur la valeur de leur mérite, sur l'interprétation fidèle du Beau. Messieurs, cette devise du somptueux peintre des Flandres sied bien à votre Compagnie. Vous aussi, vous estimez que votre force prend sa racine dans l'art seul. Sans doute vous ne sauriez mépriser les facilités que la fortune vous propose et tantôt vous refuse. Mais la

colonne qui supporte l'édifice des merveilles de vos rêves, ne change pas : c'est l'Art, rien que l'Art. *Arte Robur*. Archimède disait : Donnez-moi un levier et je soulèverai la terre. Disons après lui, non moins véritables : Donnez-nous la beauté de l'art et nous possèderons le monde.

F. LADEVI-ROCHE.

Des applaudissements soulignent les principaux passages de ce rapport et M. le docteur Ladevi-Roche, remercié, au nom de la Société, par M. le Président, est vivement félicité par ses collègues de l'Assemblée.

Poursuivant son ordre du jour, l'Assemblée a désigné ses délégués au prochain Congrès des Sociétés savantes, convoqué, cette année, à Montpellier, pendant la semaine de Pâques, et à la Session annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements, dont les séances auront lieu à Paris, la semaine de la Pentecôte. Ont été désignés, pour le Congrès de Montpellier, MM. le D^r Ladevi-Roche, G. Gautier et G. Sarazanas ; pour la Session de Paris, MM. G. Pasquet, A. Mitteau et G. Sarazanas.

Enfin, la parole est donnée au Secrétaire général pour exposer le projet d'une conférence artistique, dont le sujet sera une étude sur l'œuvre du sculpteur A. Rodin, conférence que M. Gaspéri offre de faire gracieusement à Périgueux, sous le patronage de la Société.

Après un échange d'observations, auquel prennent part notamment MM. Mauraud, Mitteau, Daniel et Bertoletti, M. le Président résume la question et met

aux voix le projet de la conférence à faire sous le patronage de la Société, lequel est adopté par l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix heures un quart.

La Commission administrative, réunie le samedi 19 janvier 1907, a décidé que la neuvième Exposition des Beaux-Arts de la Société s'ouvrira, à Périgueux, le Dimanche 19 Mai 1907.



LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Ârts de la Dordogne
pour l'année 1907

Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,
Le PRÉFET de la Dordogne,
L'ÉVÊQUE de Périgueux et de Sarlat,
Le MAIRE de Périgueux,
Le Baron F. DE LA TOMBELLE, $\frac{1}{2}$ I., ancien
Vice-Président effectif de la Société, 3, rue Auguste-
Vacquerie, Paris.

Membre correspondant :

M. ROGER-BALLU, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$ I., ancien Député, ancien
Inspecteur des Beaux-Arts, 10 (bis), rue Ballu, Paris.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU :

Président.....	M. Le Docteur J.-J. PEYROT, $\frac{1}{2}$ C.
Vice-Présidents..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{M. Le Marquis G. DE FAYOLLE.} \\ \text{M. G. SARAZANAS.} \end{array} \right.$
Secrétaire général.	M. A. BERTOLETTI, $\frac{1}{2}$ I.
Secrétaire adjoint.	M. L. DANIEL, $\frac{1}{2}$ A.
Trésorier.....	M. L. HEPPER.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. G. PASQUET, $\frac{1}{2}$ I.
F. LADEVI-ROCHE.
P. MAURAUD, $\frac{1}{2}$ I.
C. BRECHT, $\frac{1}{2}$ O.
L.-P. RÉGHÉERE, $\frac{1}{2}$.

LISTE DES SOCIÉTAIRES

Membres perpétuels (1) :

MM. GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.
ALBERT MONTET, château de La Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).
JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate (Calvados).
CHARLES COTINAUD, boulevard de Vésone, à Périgueux.
Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, $\frac{1}{2}$ C., Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris.
PIERRE LAGRANGE, notaire, place de la Mairie, Périgueux.
GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, Périgueux.

Membres Fondateurs :

MM. GEORGES ALBERT, lieutenant au 50^{me}, 20, rue de Strasbourg, à Périgueux.
JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, $\frac{1}{2}$ A, président de la Chambre de Commerce de Périgueux.
ACHILLE AUCHÉ, chirurgien-dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.
JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.
JEAN-RENÉ BARDON, $\frac{1}{2}$ A, chevalier du Mérite agricole, capitaine des sapeurs-pompiers, 39, rue Gambetta, à Périgueux.

(1) Les Membres perpétuels qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des Membres fondateurs.

MM. Le Comte ÉTIENNE DE BEAUCHAMP, château de Morthemer, à Morthemér (Vienne).
L. BENOIT, trésorier-payeur général, rue Bourdeilles, à Périgueux.
PASCAL BERGADIEU, à Mazardie, Atur, par Périgueux.
ALBERT BERTOLETTI, M. I. , professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.
ÉDOUARD-FERNAND BITARD, 17, rue Gambetta, à Périgueux.
DÉSIRÉ BONNET, place du Palais, à Périgueux.
GASTON BONNET, * , président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.
NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.
FIRMIN BOSCHE, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.
PHILIPPE BOURDICHON, M. A. , directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.
CHARLES-AUBIN BOURGOIN, M. I. , professeur au Lycée, adjoint au Maire, 15, boulevard de Vésone, à Périgueux.
CHARLES BRECHT, * O. , chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.
GABRIEL BRETON, négociant, rue Béranger, à Périgueux.
GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.
PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.
MM. L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 20, rue du Plantier, à Périgueux.
ROGER BUISSON, M. A. , directeur de l'Agence du *Phénix*, aux Chabannes-St-Georges, à Périgueux.

M^{me} MARIE CHALAUD, artiste peintre, 20, rue du Plantier, à Périgueux.
MM. Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cirez-lès-Mello (Oise).
BAPTISTE CHASTAING, négociant, 21, rue de Metz, à Périgueux.
HENRI CHASTENET, * , négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
RAOUL-GASTON CHATEAU, M. A. , professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.
JEAN CHEVALIER, 34, rue de Metz, à Périgueux.
LÉONCE CLERVAUX, directeur de l'Agence de *La Nationale*, place du Quatre-Septembre, à Périgueux.
PAUL COCULA, architecte, 47, rue Gambetta, à Périgueux.
CHARLES COTINAUD, rentier, boulevard de Vésone, à Périgueux.
FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.
CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
LOUIS DANIEL, M. A. , architecte, directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.
GEORGES DARNET, artiste peintre, 9, rue de la Boëtie, à Périgueux.
Le docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.
JULES DELBREL, contrôleur de l'Exploitation de la Cie d'Orléans, à Nantes (Loire-Inférieure).
ARMAND DELMON, tapissier-décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux.
PAUL-ÉDOUARD DELSUC, banquier, 3, allées de Tourny, à Périgueux.

- M^{me} MARIE-LOUISE DELSUC, 3, Allées de Tourny, à Périgueux.
- MM. MAXIME DENNERY, architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.
- HENRI DESCHAMPS, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
- LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux.
- Le DIRECTEUR de l'Imprimerie de la Dordogne, rue des Farges, à Périgueux.
- JEAN DONGREIL aîné, 7, allées de Tourny, à Périgueux.
- EUGÈNE DORSÈNE, ♀ A., photographe, allées de Tourny, à Périgueux.
- GUSTAVE DOSE, ♀ A., professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.
- FRANÇOIS DUBOST, sous-directeur des Contributions indirectes, à Saint-Jean d'Angély (Charente-Inférieure).
- GASTON DUFOUR, ♀ A., industriel, 46, rue Kléber, à Périgueux.
- JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.
- AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- JEAN-JULIEN DUPUY, négociant, passage Sainte-Cécile, à Périgueux.
- GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
- JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.
- PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
- ÉMILE DUSSAUX, ♀ A, entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.
- M^{me} La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.
- MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux.

- MM. Le Docteur CHARLES FAGUET, ♀ A., 8, rue du Palais, à Périgueux.
- ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.
- CHRISTIAN FAURE, 25, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.
- Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- CHARLES FLOTTA, chevalier du Mérite agricole, au Rousseau, à Périgueux.
- FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.
- RAYMOND FOURNIER-SARLOVÈZE, * O., 11, rue Marignan, à Paris.
- JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.
- ERNEST FRENET, *, ♀ I, chef de division à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- LUDOVIC GAILLARD, ingénieur, 14, boulevard de Vésone, à Périgueux, et 21, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.
- GEORGES GAUTIER, doreur-miroitier, rue des Chaînes, à Périgueux.
- ERNEST GAY, conseiller municipal de Paris, 4, rue de Sfax, à Paris.
- MM. GEORGES GOURSAT, *, ♀ A, rue Bourdeilles, à Périgueux, et 5, rue Cambon, à Paris.
- HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.

MM. EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.

AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V^e.

PAUL HÉNIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.

LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 39, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayette, 19, à Périgueux.

ÉMILE LABROUE, *, I, proviseur du Lycée, à Périgueux.

FRANÇOIS-ALBIN LABROUSSE, avocat, château de Tourtoirac (Dordogne).

ARTHUR LACAPE, facteur de pianos, 2, place du Théâtre, à Périgueux.

ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.

Le Docteur JEAN DE LACROUSILLE, allées de Tourny, à Périgueux.

Le Docteur FRANÇOIS-LOUIS LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).

PIERRE LAGRANGE, notaire, place de la Mairie, à Périgueux.

JOSEPH LAPARRE, 26, boulevard des Arênes, à Périgueux.

M^{me} ALEXIS LAPEYRE, 10, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

MM. PAUL DE LAPEYRIÈRE, à Saint-Julien, Marseille (Bouches-du-Rhône).

MM. ALBERT LAPORTE, au Grand Hôtel de France, à Périgueux.

FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, I, 3, rue Auguste-Vacquerie, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Le Docteur PAULIN BROU DE LAURIÈRE, *, I, conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, A, officier du Mérite Agricole, anc. notaire, à Cubjac (Dordogne).

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue Salinière, à Périgueux.

EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

M^{me} La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, I, rue de Paris, à Périgueux.

MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).

LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.

RAOUL MAREY, à Marsac, par Périgueux.

MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, 8, rue de la Trésorerie, à Bordeaux (Gironde).

M^{me} AMÉLIE-JEANNE MAUMONT, rue de La Boétie, à Périgueux.

MM. PAUL MAURAUD, I, architecte, rue de La Boétie, à Périgueux.

ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.

MM. ALPHONSE MERCIER-LACHAPELLE, 42, rue Gambetta, à Périgueux.

CAMILLE MERLAUD, artiste peintre, à Verteillac (Dordogne).

EDMOND MICHEL, représentant de commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.

FERNAND MILLET, M^{e} A, greffier en chef près le Tribunal Civil et Correctionnel, à Périgueux.

ALEXIS MITTEAU, juge suppléant au Tribunal de Commerce, négociant, 11, rue Combès-des-Dames, à Périgueux.

MARCEL MOISY, M^{e} A, lieutenant au 50^{me}, 84, rue Gambetta, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, place Francheville, à Périgueux.

ALBERT MONTET, château de la Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).

M^{me} VALENTINE MOREAU, artiste peintre, à La Roche-chalais (Dordogne).

MM. PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.

Le Baron HENRI DE NERVAUX, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et 56, avenue Montaigne, Paris.

M^{me} MARIE PAPILLAUD, 25, rue Bodin, à Périgueux.

MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET, M^{e} I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE, M^{e} A., maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris.

LOUIS PEYNAUD, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M^{me} GEORGES DE PEYREBRUNE, femme de lettres, à Asnières (Seine).

MM. Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, M^{e} C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).

EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

EUGÈNE PLANTÉ, 9, rue Nouvelle-du-Port, à Périgueux.

EDMOND POIRIER, M^{e} , M^{e} A., chevalier du Mérite agricole, inspecteur d'assurances, 28, rue de La Boétie, à Périgueux.

ROBERT PORENTRU, M^{e} A, dentiste-médecin, rue Saint-Front, à Périgueux.

CHARLES-HENRI POUYAUD, M^{e} A., pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.

AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.

LOUIS-PAUL RÉGHÉERE, M^{e} , capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.

GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).

JEAN REIGNIER, rentier, 35, rue Gambetta, à Périgueux.

EUGÈNE RENAUDIE, receveur de l'hospice, à Périgueux.

ÉDOUARD REQUIER, M^{e} , chevalier du Mérite agricole, conseiller général, 30, rue Chanzy, à Périgueux.

FERNAND REQUIER, propriétaire à Castelnaud-Fayrac (Dordogne).

THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, 5, rue Gambetta, à Périgueux.

EUGÈNE ROUGIER, M^{e} A, greffier de paix, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Ribérac (Dordogne).

MM. MAURICE ROUGIER, contrôleur des Contributions directes, rue de la République, Périgueux.

MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.

Le Baron de SAINT-PAUL, *, château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).

M^{me} La Marquise de SANZILLON, 14, rue du Plantier et au château du Lieu-Dieu, par Périgueux.

M. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

M^{me} JEANNE SARLANDE, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).

MM. GEORGES SAUMANDE, député, 25, rue de Bordeaux, à Périgueux.

LOUIS SIMON, A., Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.

HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.

ARMAND TENANT, A., professeur de musique, 17, rue Éguillerie, à Périgueux.

ÉDOUARD DE TEYSSIÈRE, *, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major du 10^{me} corps d'armée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

VICTOR THIÉBAUD, employé des Postes et Télégraphes, rue de Paris, à Périgueux.

MARC VENTENAT, pharmacien, 3, cours Montaigne, à Périgueux.

M^{mes} DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.

La Comtesse de VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. HENRI VEYSSET, 5, rue Paul-Louis-Courier, à Périgueux.

FERDINAND VILLEPELET, I, archiviste départemental honoraire, boulevard Lakanal, à Périgueux.

AVIS

Les cotisations de l'année 1907 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement vers la fin du mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

1888. — Docteur USSEL.
1889. — CLUZEAU.
M^{me} LINARD.
1890. — TRANSON.
Baron ERNEST DE NERVAUX.
Docteur ALBERT GARRIGAT.
1891. — CROS-PUYMARTIN.
1892. — PROSPER FOURNIER.
LUCIEN LACOMBE.
MICHEL ROUGIER.
1893. — MICHEL HARDY.
ADOLPHE PASQUIER.
ALFRED BOUCHÉ.
1894. — JEAN BORIE.
FRANÇOIS JEANNE.
GÉNÉRAL JULES LIAN.
1895. — Comte G. DU GARREAU.
THÉODORE LEBOUCHER.
1896. — PAUL GERVAISE.
Marquis DE SAINTE-AULAIRE.
JEAN MAUMONT.
JEAN MONRIBOT.
Ingénieur VERGNOL.
PAUL-ÉMILE BARRET.
1897. — AUGUSTE BUISSON.
EUGÈNE CATON.
EUGÈNE GODARD.
CALIXTE LARGUERIE.

1898. — GASTON DE MONTARDY.
MARC FAYOLLE-LUSSAC.
1899. — CHARLES BUIS.
JULES GERMAIN.
FRANÇOIS GROJA.
Capitaine ANTOINE RILHAC.
1900. — Abbé BOURZÈS.
ALBÉRIC DUPUY.
1901. — CYPRIEN LACHAUD.
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.
JULES CLÉDAT.
PAUL GÉRARD.
CHARLES MORVAN.
ANATOLE DE ROUMEJOUX.
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.
LOUIS OBIER.
1904. — Marquis DE CHANTÉRAC.
PAUL FAURE.
FERNAND GILLES-LAGRANGE.
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS.
GASTON MALEVILLE.
HONORÉ SÉCRESTAT.
ADOLPHE TRUFFIER.
1906. — AUGUSTE DORSON.
ERNEST DE LACROUSILLE.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

